

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

# **L'OBSERVATOIRE DE LA FINTECH**

**Mikaël PTACHEK**

**Paris, le 16 décembre 2019**

# Nouveau record en 2019 pour le financement de la Fintech en France

L'Observatoire de la Fintech publie les résultats de son étude sur le financement et l'évolution du secteur au cours de l'année 2019

- ➔ Le financement de la Fintech s'établit en 2019 à plus de 600 millions d'euros de fonds levés, en progression de 59% par rapport à l'année 2018 (*données 2019 arrêtées au 15 décembre 2019*) avec 87 opérations.
- ➔ La taille des financements continue de progresser avec 4 opérations supérieures à 50 millions d'euros (*Wynd, Payfit, Younited Credit et Shift Technology*) et 6 opérations entre 20 et 40 millions d'euros (*Alan, Spendesk, Lunchr, Lemonway, Bankin' et Luko*).
- ➔ La hausse du ticket moyen des opérations qui passe de 5 à 7 millions d'euros entre 2018 et 2019 traduit le financement à la fois de projets matures supérieurs à 20 millions d'euros et de projets plus jeunes en amorçage / série A avec 50 opérations jusqu'à 3 millions d'euros.

## ■ Très nette accélération du financement en 2019

Le financement de la Fintech en France dépasse en 2019 un nouveau plafond avec 625 millions d'euros pour 87 opérations. Cela se traduit par des financements unitaires en très forte hausse sur les 10 premières opérations qui représentent 430 millions d'euros de fonds levés.

« Si la France n'a pas encore sa licorne<sup>(1)</sup> Fintech, l'année 2019 marque le passage à l'échelle d'un plus grand nombre de Fintech françaises avec un développement international pour un certain nombre d'entre elles. Cela est rendu possible par des financements de plus en plus importants, qu'il s'agisse du ticket de l'opération ou des investisseurs prêts à soutenir le marché en France »,  
**décrypte Mikaël Ptachek, Président de l'Observatoire de la Fintech.**

En 10 ans à fin 2019, la Fintech en France aura levé environ 2 milliard d'euros.

Depuis les années 2010 jusqu'à la fin de l'année 2019, la Fintech en France aura levé environ 2 milliard d'euros auprès de Business Angels, de fonds d'amorçage, de fonds d'investissements ou de Corporate (établissements bancaires, compagnies d'assurance, sociétés de grande distribution, opérateurs télécom ...).

A partir de 2015, le financement de la Fintech devient réellement significatif en France en franchissant le seuil de 100 millions d'euros de fonds levés.



### Accélération de la Fintech en 2019

625 M€	▲	1,9 Mds€
de fonds levés en 2019		de fonds levés en 10 ans
87 opérations		434 opérations

Il progresse régulièrement chaque année pour s'établir à 625 millions d'euros de fonds levés en 2019 à travers 87 opérations.

Le ticket moyen connaît quant à lui une croissance exponentielle entre 2010 et 2019 pour atteindre 7,2 millions d'euros par opération.



Les principaux indicateurs des fonds levés en 2019 et rappel de l'évolution en 10 ans

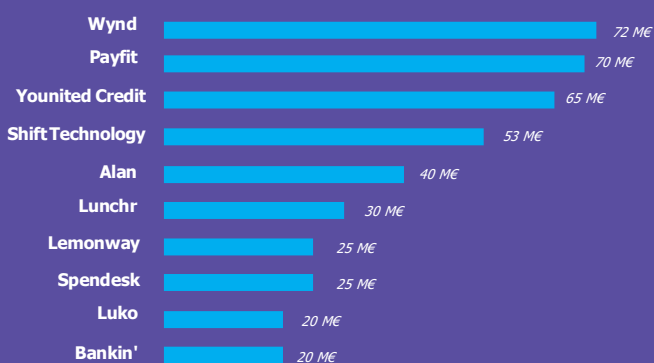
## Une taille de financement qui continue de progresser

Cette année a été marquée par une forte progression du ticket moyen, supérieur à 7 millions d'euros par opération.

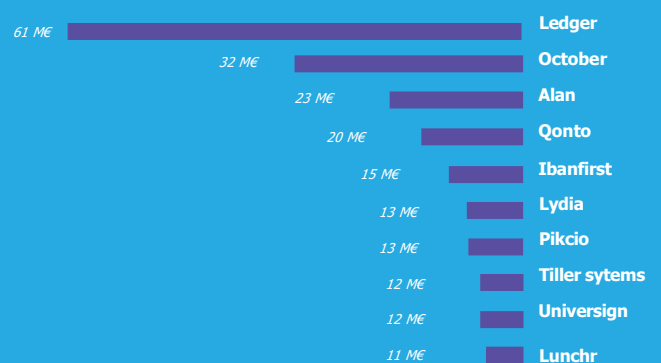
« En 2019, les 10 plus importantes levées de fonds dans la Fintech en France ont totalisé 430 millions, soit le double de l'année 2018 dont les 10 meilleures opérations avaient

cumulé 212 millions. Cela vient confirmer la capacité des investisseurs à apporter des financements unitairement beaucoup plus importants», **souligne Mikaël Ptachek, Président de l'Observatoire de la Fintech.**

### Top 10 opérations Fintech en 2019



### Top 10 opérations Fintech en 2018



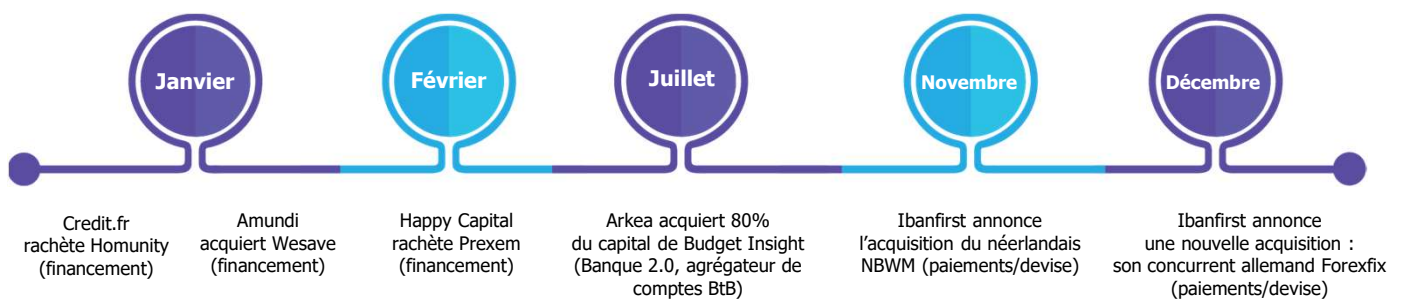
# Un écosystème de l'innovation toujours en mouvement : créations, M&A, cessation d'activité rythment l'évolution du secteur

20% des levées de fonds réalisées en 2019 l'ont été par des sociétés de moins de 2 ans (soient 17 opérations sur 85). De surcroît, en amorçage ou en série A, les projets plus jeunes ont concerné 50 opérations qui ont levé jusqu'à 3 millions d'euros au cours de l'année.

L'activité de M&A avait été très forte en 2017 avec les rachats de Nickel par BNP Paribas, de Dalenys par BPCE, de KissKissBankBank par La Banque Postale, de Credit.fr par Tikehau Capital et de Pumpkin par Crédit Mutuel Areka.

Ces cinq opérations avaient marqué un premier tournant important dans la consolidation de la Fintech en France, à travers une validation par le marché des propositions de valeur des Fintech.

Après une année 2018 assez calme, le M&A a repris en 2019, avec les transactions suivantes, dont les montants des transactions n'ont pas été rendus publics :



## Année 2019

L'activité traduit à la fois quelques acteurs offensifs en croissance externe et une concentration rendue nécessaire dans des métiers Fintech qui rencontrent des difficultés à décoller.

Enfin, la Fintech est un éco-système d'innovation qui voit des acteurs abandonner la course, par manque de financement ou en étant positionné sur un marché qui tarde à croître.

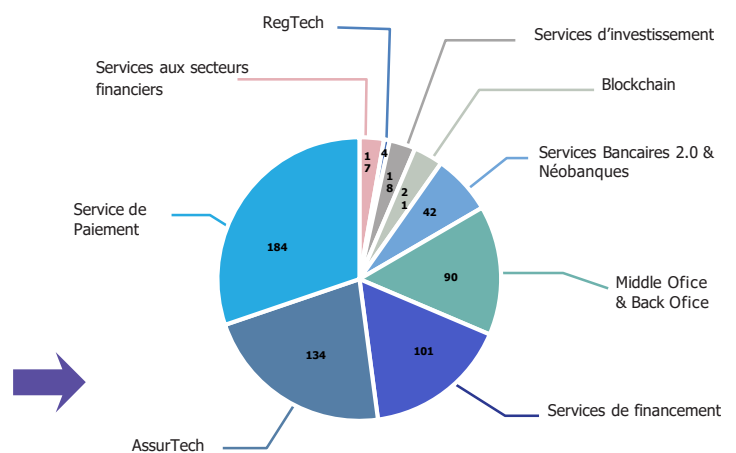
C'est ainsi qu'en 2019, les sociétés suivantes notamment ont cessé leur activité :

- Care Labs (paiements) en mars 2019
- Itiqiti (financement) en avril 2019
- Valoo (assurtech) en Juin 2019
- Oyst (paiements) en juin 2019
- Marie Quantier (investissement) en août 2019
- Afrimarket (paiements / marketplace) en septembre 2019
- Youse (Assurtech) en décembre 2019

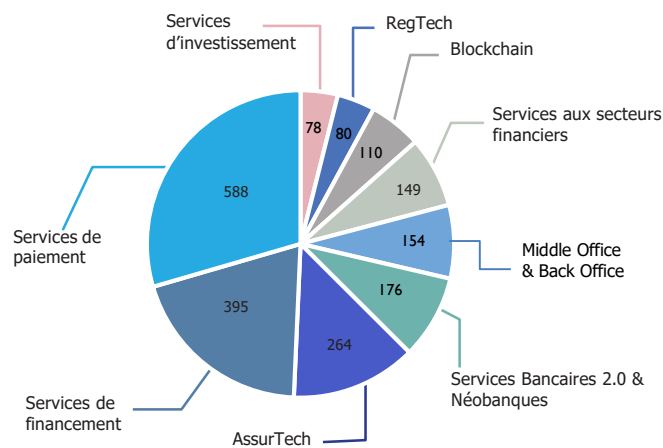
## ■ Evolution des métiers de la Fintech

Si le paiement, qui est en France tout comme dans le monde le métier historique de la Fintech, compte pour 30% des fonds levés en 2019 et 29% des fonds levés en cumul, des métiers plus récents comme l'Assurtech, la Regtech et la Blockchain ont émergé : l'Assurtech en est le plus représentatif avec 22% des fonds levés en 2019 et 13% en cumul.

## Répartition par métier Fintech des levées de fonds réalisées en 2019



# Répartition par métier Fintech des levées de fonds réalisées en cumul



Répartition des fonds levés par métier Fintech en France

## ■ Témoignages d'experts et actualités

Dans l'édition complète de l'étude à paraître début janvier, des professionnels partagent leur expertise et leur actualité autour des thématiques de la Fintech :

- « Attention, les GAFAs arrivent ! » par Hervé Alexandre, Université Paris Dauphine – Directeur du Master 224 Banque Finance et de la Chaire Fintech.
- « A qui s'adresse le financement participatif sur le marché français ? » par Richard Jacquet, Président de Zencap Asset Management et David Spira, Directeur des Risques, de Zencap Asset Management.
- « Les enjeux d'une levée de fonds réussie dans la Fintech » par Morgann Lesné, Associé Cambon Partners.
- « Les facteurs clés d'une transformation réussie dans la Banque Privée » par, Directrice de la Transformation.
- « La différenciation de l'incubation d'une fintech » par Cécile Bulle, Responsable de l'Incubateur Paris-Dauphine.
- « Nickel : de la success story d'une néobanque en France à l'internationalisation d'un modèle » par Marie Degrand-Duillaud DGD et Jacques-Olivier Schatz, Directeur Général de Nickel.
- « Prisma : comment développer un projet de néobanques pour les professionnels en intraprenariat et en incubation au sein d'un grand groupe bancaire, le Crédit du Nord » par Dorian Cauvas et Stéphanie Biron, co-fondateurs Prisma.
- « La Place Fintech : un lieu d'échange unique au service de l'innovation », par Marion Nibourel
- « Le Swave en route pour une 3ème promotion de Fintech », par Edouard Plus, Directeur du Swave, Paris&Co.
- « RH Le capital humain au centre des enjeux de la croissance : retour sur expérience sur l'accompagnement des dirigeants et des équipes Fintech » par Rodolphe Falzerana.

Les résultats de cette étude seront présentés lors de la conférence FIN&TECH Community du Pôle Finance et Innovation, le 14 Janvier 2020 à La Place Fintech, Place du Palais Brongniart, 75002 Paris.

## ■ Méthodologie de l'étude

- Cet observatoire est réalisé sur la base de données publiques disponibles, communiquées par les sociétés concernées. Le cas échéant, des données sont corroborées par d'autres sources disponibles, ou/et confirmées auprès du Management des différentes sociétés citées.
- Ont été intégrées dans le calcul du financement l'ensemble des sociétés identifiées comme appartenant aux métiers de la Fintech catégorisés comme tels par l'Observatoire de la Fintech.
- Dans le panorama schématisant les levées de fonds, seuls les logos des sociétés ayant levé plus de 500 000 euros (equity et non-equity) ont été représentés.

L'étude complète est disponible sur demande à l'adresse mail [communication@fintech-metrix.com](mailto:communication@fintech-metrix.com).

## Contact

**Mikaël Ptachek**

**L'Observatoire de la Fintech**

Président

[mikael.ptachek@fintech-metrix.com](mailto:mikael.ptachek@fintech-metrix.com) – 06 37 28 10 12

A propos de L'Observatoire de la Fintech

L'Observatoire de la Fintech est une Association régie par la loi de 1901 qui a pour objet de diffuser la connaissance de la thématique de la Fintech.

Pour ce faire, l'association a recours à différents supports de communication parmi lesquels publications, enseignement, formation, conférences, communiqués de presse site internet, réseaux sociaux.

[www.fintech-metrix.com](http://www.fintech-metrix.com)

 l-observatoire-de-la-fintech

 @l\_fintech

---

### Déclaration de confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par L'Observatoire de la Fintech, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, de formation ou d'organisation d'événements. Elles sont exclusivement destinées à L'Observatoire de la Fintech qui est une association Loi 1901 dont le siège est établi au 5-7 rue Desbordes Valmore 75116 Paris. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en envoyant un email à [contact@fintech-metrix.com](mailto:contact@fintech-metrix.com).

Vous avez la possibilité de vous désabonner de nos communications en envoyant un email à [contact@fintech-metrix.com](mailto:contact@fintech-metrix.com)

© 2019 L'Observatoire de la Fintech est une marque déposée. Tous droits réservés.

L'Association « L'Observatoire de la Fintech » est une association régie par la loi de 1901, enregistrée créée sous le numéro W751254952